

Mandat privé Fidelity Équilibre^{2,3}

STATISTIQUES DU MANDAT

| | |
|---------------------|-----------------------------|
| DATE DE CRÉATION | 5 octobre 2009 |
| INDICE DE RÉFÉRENCE | Indice combiné ⁴ |
| PLACEMENT INITIAL | 150 000 \$ minimum |
| RFG | 0,91 % au 30 novembre 2024 |

GESTIONNAIRES CHARGÉS DE LA RÉPARTITION DE L'ACTIF

GESTIONNAIRES DE PORTEFEUILLE

David Tulk
David Wolf

Pourquoi investir dans ce Mandat?

- Une solution à multiples catégories d'actifs dont la composition neutre correspond à 60 % d'actions et 40 % de titres à revenu fixe.
- Conçu pour les investisseurs qui recherchent une combinaison de croissance et de revenus.
- Utilise une répartition active de l'actif dans de multiples dimensions du portefeuille afin de tirer parti des occasions sur le marché et d'atténuer le risque.

CLASSIFICATION DU RISQUE⁵



FRAIS DE GESTION (POINTS DE BASE) 65

RÉDUCTION DES FRAIS APPLIQUÉE AUX PLACEMENTS DU MANDAT¹ (POINTS DE BASE)

| | |
|-----------------------------|------|
| PREMIÈRE TRANCHE DE 250 K\$ | 0,0 |
| TRANCHE DE 250 K\$ SUIVANTE | 5,0 |
| TRANCHE DE 500 K\$ SUIVANTE | 10,0 |
| TRANCHE DE 1 M\$ SUIVANTE | 12,5 |
| TRANCHE DE 3 M\$ SUIVANTE | 15,0 |
| TRANCHE DE 5 M\$ SUIVANTE | 16,0 |
| PLUS DE 10 M\$ | 17,5 |

CODES DU MANDAT

| DOLLAR CANADIEN | | | DOLLAR AMÉRICAIN | | |
|-----------------|--------------|--------------|------------------|--------------|--------------|
| CATÉGORIE F | CATÉGORIE F8 | CATÉGORIE F5 | CATÉGORIE F | CATÉGORIE F8 | CATÉGORIE F5 |
| 9618 | 9818 | 9718 | 753 | 758 | 757 |

Rendement

Les rendements présentés ci-dessous sont ceux de la Catégorie F, après déduction des frais.

AU 28 FÉVRIER 2025

Croissance d'un placement de 1M \$



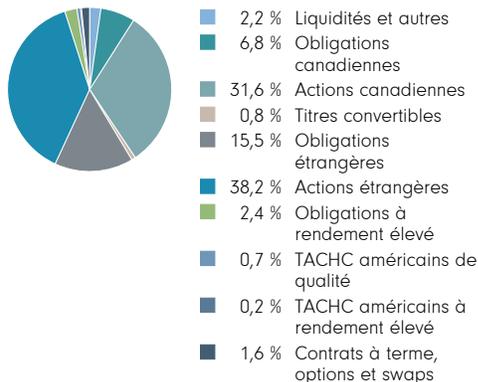
Rendement par période standard (%) 31 mars 2025

| | 1 mois | 3 mois | 6 mois | 1 an | 2 ans | 3 ans | 5 ans | 10 ans | 15 ans | Création |
|--------|--------|--------|--------|-------|-------|-------|-------|--------|--------|----------|
| Mandat | -1,49 | 1,61 | 4,31 | 11,42 | 12,09 | 7,72 | 10,30 | 6,20 | 7,24 | 7,31 |

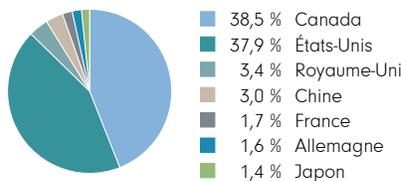
Rendement par année civile (%) 31 mars 2025

| | CA | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 |
|--------|------|-------|-------|-------|------|-------|
| Mandat | 1,61 | 16,26 | 10,60 | -7,72 | 9,34 | 10,17 |

COMPOSITION DE L'ACTIF - au 28 février 2025



COMPOSITION GÉOGRAPHIQUE - au 28 février 2025



COMPOSITION SECTORIELLE

au 28 février 2025

| | |
|--------|--------------------------------|
| 19,6 % | Produits financiers |
| 9,3 % | Technologies de l'information |
| 7,5 % | Industrie |
| 5,9 % | Matériaux |
| 5,3 % | Multisectoriel |
| 5,7 % | Énergie |
| 6,0 % | Consommation discrétionnaire |
| 5,7 % | Produits de première nécessité |
| 2,6 % | Soins de santé |
| 3,6 % | Services de communication |
| 1,7 % | Services collectifs |
| 1,4 % | Immobilier |

Mandat privé Fidelity Équilibre^{2,3} (suite)

DIX PRINCIPAUX TITRES DU TRIMESTRE

AU 31 DÉCEMBRE 2024

| | |
|--|---------------|
| iShares Short Treasury Bond ETF – Multisectoriel | |
| Brookfield Canadian Private Real Estate Fund – Produits financiers | |
| iShares Core S&P 500 ETF – Multisectoriel | |
| iShares Comex Gold Trust ETF – Produits financiers | |
| Banque Royale du Canada – Produits financiers | |
| Shopify – Technologies de l'information | |
| Constellation Software – Technologies de l'information | |
| Mines Agnico Eagle – Matériaux | |
| Alimentation Couche-Tard – Produits de première nécessité | |
| Canadian Natural Resources – Énergie | |
| Nombre total de titres | 5 246 |
| Dix principaux titres – Total | 18,6 % |

Mandat privé Fidelity Équilibre

- Diversification équilibrée parmi les catégories d'actifs avec une participation à plusieurs mandats différents.
- Bien que la composition neutre soit de 60 % d'actions et 40 % de titres à revenu fixe et de placements à court terme, les gestionnaires de portefeuille pourraient surpondérer ou sous-pondérer ces catégories d'actifs afin de gérer le risque et de tirer parti des conditions changeantes du marché.

Gestion du Mandat

- Les gestionnaires de portefeuille sont David Wolf et David Tulk.
- Le Mandat utilise une approche de gestion active en matière de répartition de l'actif et de sélection de titres en vue d'atténuer le risque et de tirer parti des occasions qu'offre le marché.
- Tous deux suivent une démarche de placement disciplinée visant à s'assurer que la stratégie adoptée est conforme aux objectifs de placement du mandat.

- 1 Les frais de gestion ne comprennent ni les frais d'administration et autres frais d'exploitation ni les taxes applicables. Les frais sont exprimés en points de base. Veuillez noter que la réduction des frais s'applique uniquement à la part de l'actif se situant dans la tranche précisée.
- 2 Le Mandat privé n'accepte plus de nouvelles souscriptions ni d'échanges dans les régimes enregistrés, sauf dans le cas des programmes d'opérations systématiques existants. Vous ne pouvez pas souscrire des titres de ce Mandat privé dans un régime enregistré. Vous pourriez plutôt souscrire des titres de la Fiducie Mandat privé Fidelity Équilibre.
- 3 Le 15 janvier 2016, les objectifs du Mandat ont été modifiés afin que le Mandat puisse investir principalement dans des fonds sous-jacents, y compris des Fonds Fidelity et des FNB qui investissent généralement dans des actions et des titres à revenu fixe.
- 4 L'indice de référence combiné est constitué de l'indice composé plafonné S&P/TSX (33,5 % à 36,0 %), de l'indice Bloomberg Global Aggregate Bond à 14,0 %, de l'indice MSCI Monde tous pays, hors Canada à 24,0 %, de l'indice des obligations universelles FTSE Canada (18,5 % à 21,0 %), de l'indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada à 5,0 % et de l'indice immobilier trimestriel MSCI/REALPAC Canada (0 % à 5,0 %). Avant le 1^{er} juillet 2024, l'indice de référence combiné était constitué de l'indice composé plafonné S&P/TSX à 36,0 %, de l'indice Bloomberg Global Aggregate Bond à 14,0 %, de l'indice MSCI Monde tous pays, hors Canada à 24,0 %, de l'indice des obligations universelles FTSE Canada à 21,0 % et de l'indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada à 5,0 %.
- 5 La volatilité d'un fonds est déterminée à l'aide d'une mesure statistique appelée « écart-type ». L'écart-type est une mesure statistique de la variabilité du rendement d'un fonds sur une période prolongée. Plus les rendements sont variables, plus l'écart-type est grand. Pour déterminer si la volatilité d'un placement est acceptable compte tenu des rendements obtenus, il convient pour l'investisseur d'analyser l'écart-type historique conjointement avec les rendements antérieurs du placement. Un écart-type élevé indique que les rendements passés ont été plus dispersés, et par conséquent, une volatilité historique plus importante. L'écart-type n'est pas une mesure du rendement d'un placement, mais plutôt de la volatilité de ses rendements au fil du temps. L'écart-type est annualisé. Les rendements utilisés pour le calcul ne tiennent pas compte des frais de souscription. L'écart-type n'est pas une indication de la volatilité future d'un fonds. Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou des rendements d'un indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.

Source : Fidelity Investments Canada s.r.i. Les rendements indiqués sont les rendements annuels composés en date du 31 mars 2025, pour la série F, après déduction des frais en dollars canadiens.

Veuillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. Les investisseurs paieront des frais de gestion et des charges et pourraient devoir verser des commissions ou des commissions de suivi; de plus, ils pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Les taux de rendement indiqués représentent les taux de rendement antérieurs totaux composés sur une base annuelle, compte tenu de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire le rendement. Si vous achetez des parts d'autres séries de Fonds Fidelity, leur rendement variera en grande partie compte tenu des frais et des charges. Les investisseurs qui achètent des parts de série F paient des frais et des charges à Fidelity. En plus des frais imputés par Fidelity pour la série F, les investisseurs paieront des frais à leur courtier pour la prestation de conseils financiers. © 2025 Fidelity Investments Canada s.r.i. Tous droits réservés. La reproduction partielle ou intégrale de ce document sous quelque forme que ce soit est interdite sans le consentement écrit préalable de Fidelity Investments Canada s.r.i. Toutes les marques de commerce et de service qui figurent dans le présent document sont la propriété de Fidelity Investments Canada s.r.i. Source : FMR LLC.